

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA
POPULATION

DIRECTION DE CABINET

CHARGE DE MISSION EN MATIERE DE SUIVI DE
LA POLITIQUE, DES STRATEGIES ET DE
COOPERATION

N° 280 /MSPP/DIRCAB/CMPS.C.26



REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

Bangui le 10 OCT 2026

AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°.....

Recrutement d'un groupe d'experts pour réaliser une étude de la demande de soins, de la volonté et de la capacité de contribuer, en vue de la conception d'un mécanisme d'Assurance Maladie Universelle en République centrafricaine

Octobre 2026

PS

Objet du recrutement

Le présent document définit les termes de référence pour le recrutement de huit consultants afin de conduire une étude approfondie sur la demande de soins de santé, les comportements de recours aux soins, la volonté de payer et la capacité contributive des ménages et des acteurs économiques, organisé par le Ministère de la Santé et de la Population, en collaboration avec le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du Comité de pilotage de la mise en place de l'Assurance Maladie Universelle (AMU) en République centrafricaine.

Il précise les mandats, les qualifications, les contributions aux livrables et les conditions d'exécution propres à chaque profil.

Le recrutement porte sur huit (8) consultants individuels constituant une équipe pluridisciplinaire comprenant :

- Chef de mission / Expert en AMU et protection sociale international
- Expert senior international en économie de la santé et en enquêtes quantitatives et statistiques
- Expert international en méthodes qualitatives et anthropologie de la santé
- Expert national en santé publique
- Assistant de recherche / Chargé de données
- Expert national sociologue
- Actuaire Senior national
- Coordinateur national de l'étude

Cette étude vise à produire des données probantes permettant de mieux comprendre les besoins de santé de la population, les barrières d'accès aux soins et les conditions favorables à l'adhésion à un futur régime d'assurance maladie.

1. Contexte et justification

La République Centrafricaine demeure confrontée à d'importants défis en matière de financement de la santé, caractérisés par une forte dépendance aux financements extérieurs, un niveau élevé de dépenses directes des ménages et des difficultés persistantes d'accès aux services de santé de qualité. Malgré les efforts entrepris par le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers pour renforcer le système de santé et progresser vers la Couverture Sanitaire Universelle (CSU), une proportion significative de la population reste exposée au risque d'appauvrissement lié aux dépenses de santé. Dans ce contexte, la mise en place d'un mécanisme d'Assurance Maladie Universelle (AMU) constitue une réforme

prioritaire visant à améliorer la protection financière des populations et à garantir un accès équitable aux soins.

Toutefois, la conception d'un système d'AMU viable et adapté aux réalités nationales requiert une connaissance approfondie des comportements de recours aux soins, de la capacité contributive des ménages, du secteur informel et des autres catégories socioprofessionnelles, ainsi que de leur volonté de participer à un mécanisme de mutualisation des risques. Il est donc nécessaire de réaliser une étude spécifique permettant de produire des données probantes sur les déterminants de la demande de soins et les modalités de financement les plus appropriées. Les résultats de cette étude serviront de base à l'élaboration des orientations stratégiques, techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre progressive et durable de l'Assurance Maladie Universelle en République Centrafricaine.

2. Objectifs de la consultation

2.1. Objectif général

Mobiliser une expertise complémentaire pour conduire une analyse approfondie, participative et basée sur l'évidence de la demande de soins de santé, des comportements de recours aux soins, des barrières à l'accès et de la volonté de payer des ménages et des acteurs économiques en République Centrafricaine.

2.2. Objectifs spécifiques

La consultation vise notamment à :

- Caractériser la structure de la population, les charges de morbidité et les facteurs de risque par région, milieu, sexe et âge afin de dimensionner le paquet de services de l'AMU sur les besoins réels.
- Mesurer la demande effective (soins déjà recherchés) et la demande potentielle (soins nécessaires mais non recherchés), identifier les écarts de couverture par type de soins, groupe de population et zone géographique.
- Analyser les choix du recours de la population aux soins (prestataires public, privé, traditionnel, auto-médication), les déterminants de ces choix et les barrières géographiques, financières, institutionnelles et culturelles à l'accès.
- Mesurer la capacité de payer (ATP) des ménages par segment socio-économique, estimer les dépenses catastrophiques et l'appauvrissement dus aux dépenses de santé, et identifier les groupes nécessitant une exemption ou une subvention.

- Évaluer la volonté de payer (WTP) pour différents scénarios d'AMU, analyser la perception de la qualité des soins et la confiance dans les institutions, et identifier les leviers de motivation à l'adhésion.
- Formuler des recommandations concrètes sur le calibrage du paquet de services, le niveau de cotisation/prime, les mécanismes d'exemption, les modalités de collecte des contributions, et la stratégie de communication et de mobilisation des adhérents.

3. Profils des consultants

3.1. Expert international en AMU et protection sociale, chef d'équipe

a. Missions et responsabilités

Le chef de mission assurera les responsabilités principales suivantes :

- assurer la direction technique et la coordination générale de l'étude ;
- superviser l'ensemble des phases méthodologiques, opérationnelles et analytiques ;
- assurer la cohérence entre l'analyse de la demande, l'ATP/WTP, les résultats qualitatifs et les projections financières ;
- coordonner les travaux des autres experts ;
- superviser la préparation et la validation des outils de collecte ;
- présider les réunions techniques de l'équipe ;
- superviser les ateliers de validation et l'intégration des observations ;
- assurer la qualité, la cohérence et la finalisation des livrables ;
- assurer la coordination de la formulation des scénarios de mise en œuvre de l'AMU.

b. Qualifications et expériences requises

Doctorat ou **diplôme supérieur (Bac+5)**, sciences sociales, économie de la sante, santé publique ou discipline connexe. **Au moins 15 ans d'expérience professionnelle**, dont 8 à 10 ans dans la protection sociale en santé, l'AMU ou la CSU. Expérience avérée dans la conception, la gouvernance ou la gestion d'un régime national d'assurance maladie, la conduite d'études complexes et le dialogue avec les administrations, les partenaires sociaux et les partenaires techniques et financiers. Excellente maîtrise du français.

PS

3.2. Expert senior international en économie de la santé et en enquêtes quantitatives et statistiques

a. Missions et responsabilités

L'expert senior international en économie de la santé et en enquêtes quantitatives et statistiques apportera son expertise sur :

- concevoir le volet quantitatif de l'étude ;
- définir la stratégie d'échantillonnage et le plan d'analyse statistique ;
- contribuer à la conception du questionnaire ménage ;
- superviser l'estimation de la demande potentielle, effective et solvable de soins ;
- analyser les dépenses de santé et les barrières financières ;
- mesurer et analyser la capacité à payer (ATP) et la volonté de payer (WTP) ;
- réaliser les modèles économétriques prévus dans l'étude ;
- analyser les déterminants de l'utilisation des services de santé et de la WTP ;
- travailler avec l'actuaire afin de transformer les résultats de demande et d'utilisation en paramètres utilisables dans les projections financières ;
- contribuer à la rédaction des rapports quantitatifs et à l'interprétation des résultats.

b. Qualifications et expériences requises

L'expert senior international en économie de la santé devra disposer d'un **Doctorat ou Master (Bac+5) en économie de la santé**, économie, statistique, démographie, économétrie ou épidémiologie. Au moins 10 ans d'expérience dans les enquêtes ménages, le financement de la santé et l'analyse de la protection financière. Expérience démontrée en échantillonnage, analyse des dépenses catastrophiques, capacité et volonté de payer, évaluation contingente et expérience de choix discrets. Maîtrise de Stata, R ou d'un logiciel équivalent.

3.3. Expert international en méthodes qualitatives et anthropologie de la santé

a. Missions et responsabilités

L'expert international en méthodes qualitatives et anthropologie de la santé assurera les responsabilités suivantes :

- concevoir et superviser le volet qualitatif de l'étude ;
- élaborer les guides d'entretien et de groupes de discussion ;

PS

- analyser les comportements de recours aux soins ;
- documenter les perceptions des ménages concernant la qualité, le coût et l'accessibilité des soins
- analyser les facteurs socioculturels influençant la demande de soins et la volonté de contribuer ;
- documenter les mécanismes de confiance ou de méfiance vis-à-vis des institutions et des prestataires ;
- analyser les perceptions relatives à l'AMU, aux cotisations, aux exonérations et aux mécanismes de solidarité ;
- assurer la triangulation entre les résultats qualitatifs et quantitatifs ;
- contribuer à l'identification des facteurs susceptibles d'influencer l'adhésion et l'utilisation future du régime AMU.

b. Qualifications et expériences requises

L'expert international en méthodes qualitatives et anthropologie de la santé devra disposer d'un **Doctorat ou Master (Bac+5)** en anthropologie, sociologie, sciences sociales ou santé publique. Au moins 10 ans d'expérience en recherche qualitative appliquée à la santé, de préférence en Afrique subsaharienne et dans des contextes fragiles. Maîtrise des entretiens approfondis, groupes de discussion, études de cas, analyse thématique et triangulation des données.

3.4. Expert national en santé publique

a. Missions et responsabilités

L'expert national en santé publique assurera les responsabilités suivantes :

- assurer l'ancrage de l'étude dans le contexte sanitaire centrafricain ;
- analyser l'offre de soins et son adéquation avec la demande de la population ;
- documenter la disponibilité et l'accessibilité des services de santé ;
- analyser les parcours de soins et les mécanismes actuels de prise en charge ;
- documenter les dispositifs de gratuité, de subvention et de financement existants ;
- contribuer à l'identification des populations vulnérables et des groupes nécessitant des mécanismes spécifiques de protection financière ;
- contribuer à l'analyse du panier de soins envisagé dans le cadre de l'AMU ;
- faciliter les relations avec les structures sanitaires et les acteurs nationaux ;
- contribuer aux ateliers de restitution, de validation et de diffusion des résultats.

PS

a. Qualifications et expériences requises

L'expert national en santé publique devrait être **Médecin, pharmacien ou titulaire d'un Master** en santé publique, économie de la santé, gestion des systèmes de santé ou discipline connexe. **Au moins 10 ans d'expérience** dans le système de santé centrafricain. Bonne connaissance de la carte sanitaire, de l'offre de soins, des programmes nationaux, de la gratuité ciblée, des mécanismes de financement et des institutions nationales.

3.5. Assistant de recherche national / Chargé de données,

a. Missions et responsabilités

L'assistant de recherche national assurera les responsabilités suivantes :

- Assurer la conception de masque de saisie / programmer les questionnaires sur les plateformes électroniques de collecte;
- préparer les bases de données et les systèmes de contrôle de qualité ;
- assurer le suivi quotidien de la qualité des données ;
- organiser le nettoyage, la codification et la documentation des bases ;
- Elaborer le plan d'analyse ;
- assurer l'anonymisation et la sécurisation des données ;
- produire les bases de données finales nécessaires aux analyses ;
- appuyer l'expert économiste dans les analyses quantitatives ;
- préparer les tableaux statistiques et fichiers nécessaires à la modélisation ;
- assurer l'archivage et la traçabilité des bases, scripts et fichiers d'analyse ;
- contribuer à la production des bases de données finales accompagnant les livrables.

b. Qualifications et expériences requises

L'assistant de recherche national devra disposer d'un **master (Bac+5) en statistique**, démographie, épidémiologie, informatique de santé ou discipline connexe. **Au moins 5 ans d'expérience** dans la gestion de données d'enquêtes. Maîtrise de KoboToolbox ou ODK, Stata, R, SPSS ou logiciels équivalents. Expérience en programmation de questionnaires, contrôle qualité, nettoyage, anonymisation, documentation et sécurisation des données.

3.6. Expert national sociologue

a. Missions et responsabilités

L'expert national sociologue assurera les responsabilités suivantes au côté de l'anthropologue :

- concevoir et superviser le volet qualitatif de l'étude ;
- élaborer les guides d'entretien et de groupes de discussion ;
- analyser les comportements de recours aux soins ;
- documenter les perceptions des ménages concernant la qualité, le coût et l'accessibilité des soins

- analyser les facteurs socioculturels influençant la demande de soins et la volonté de contribuer ;
- documenter les mécanismes de confiance ou de méfiance vis-à-vis des institutions et des prestataires
- analyser les perceptions relatives à l'AMU, aux cotisations, aux exonérations et aux mécanismes de solidarité ;
- assurer la triangulation entre les résultats qualitatifs et quantitatifs ;
- contribuer à l'identification des facteurs susceptibles d'influencer l'adhésion et l'utilisation future du régime AMU.

b. Qualifications et expériences requises

L'expert national sociologue devrait être titulaire **d'un master (Bac+5) ou Doctorat en sociologie, anthropologie, sciences sociales ou développement communautaire. Au moins 8 ans d'expérience en recherche sociale et qualitative en RCA.** Bonne connaissance des dynamiques communautaires, du secteur informel, des groupes vulnérables, des réalités socioculturelles.

3.7. Actuaire Senior national

a. Missions et responsabilités

L'Actuaire senior intervient de manière transversale dans toutes les phases de l'étude afin d'assurer la cohérence entre les résultats de la demande de soins et la faisabilité financière du futur mécanisme d'AMU. Il aura notamment pour responsabilités de :

- participer à la revue documentaire et à l'identification des données nécessaires à la modélisation actuarielle ;
- contribuer à la définition des variables économiques, démographiques, sanitaires et financières nécessaires aux projections ;
- participer à la conception des outils de collecte afin de s'assurer que les données recueillies permettent les projections actuarielles ;
- travailler avec l'économiste de la santé sur les données relatives à l'utilisation des soins, aux dépenses des ménages, à l'ATP et à la WTP ;
- analyser les profils de consommation de soins selon les groupes de population et les niveaux de vulnérabilité ;
- estimer les dépenses attendues du régime AMU selon différents scénarios de couverture ;
- construire un modèle actuariel permettant de projeter les dépenses et les besoins de financement

b. Qualifications et expériences requises

L'Actuaire senior devra faire une formation **supérieure (Bac+5) en actuariat**, statistiques, mathématiques financières ou domaine connexe ; **au moins 8 ans d'expérience** ; expérience dans les études actuarielles de régimes d'assurance maladie ; maîtrise des modèles de projection financière ; expérience dans la modélisation actuarielle appliquée aux régimes d'assurance maladie, à l'analyse de

sensibilité, à la projection financière à long terme et à la construction de modèles dynamiques sous Excel ou logiciels spécialisés.

3.8. Coordinateur national de l'étude

a. Missions et responsabilités

Le coordonnateur d'étude assurera les tâches principales suivantes :

- Préparer contacts, autorisations, déplacements et calendriers ;
- Organiser formation, pilote et déploiement ;
- Suivre couverture et incidents ;
- Veiller aux procédures et transmettre les anomalies ;
- Coordonner les compléments et produire le bilan opérationnel.

b. Qualifications et expériences requises

Le coordonnateur d'étude devrait être **titulaire d'un master (Bac+5) ou diplôme supérieur en santé publique, Sciences de gestion, sciences sociales, statistique ou discipline pertinente**. Au **moins cinq années de coordination de collectes** ; deux références de terrain dont une en santé ; connaissance des régions et établissements centrafricains ; gestion de plusieurs équipes et disponibilité pour les déplacements. Les outils numériques seront valorisés.

4. Organisation du travail et livrables

Les experts établiront un plan de travail commun. Les entretiens partagés et la collecte des documents seront coordonnés pour éviter les sollicitations répétées. Les contributions seront identifiées et réunies dans une version unique de chaque livrable.

N	Livrables	Durée
1	Note méthodologique, outils validés, rapport de formation	3 semaines
2	Base de données brute, rapport de collecte	7 semaines
3	Transcriptions, rapports de terrain qualitatif	6 semaines
4	Rapports préliminaires, matrices d'analyse	6 semaines
5	Procès-verbaux, rapports de synthèse	4 semaines
6	Livrables finaux approuvés	5 semaines

5. Durée et mobilisation

La mission est planifiée sur un **maximum de 6 mois**, sous réserve des délais d'examen convenus. Elle sera principalement réalisée sur toute l'étendue du territoire centrafricain

PS

6. Dépôts de candidature

Le recrutement porte sur **huit consultants individuels**, avec une procédure et une évaluation par profil. Chaque candidat devra indiquer clairement le poste pour lequel il présente sa candidature et transmettre :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le profil sollicité ;
- Un CV détaillé et actualisé ;
- Les justificatifs authentifiés des qualifications et expériences pertinentes ;
- Au moins deux références de missions pertinentes avec leurs coordonnées permettant leur vérification ;
- Une déclaration de conflits d'intérêts.

Les candidats occupant un emploi public préciseront leur statut et leur disponibilité. Les autorisations, les compatibilités de fonctions et les conditions de rémunération applicables seront vérifiées avant toute contractualisation.

Les membres impliqués dans l'évaluation déclareront leurs éventuels liens avec les candidats et se conformeront aux règles applicables en matière de prévention des conflits d'intérêts.

Les modalités relatives à la proposition financière seront communiquées aux candidats présélectionnés, conformément à la procédure de sélection applicable.

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française et en format PDF, doivent être transmises à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 27 octobre 2026 à 12 h 00**.

Lien de soumission des candidatures : <https://sante-rca.org/candidature-ami-assurance-maladie-universelle/>

Le Ministre de la Santé et de la Population
Président du Comité de Pilotage de la mise en place
de l'Assurance Maladie Universelle (AMU)
en République centrafricaine



Dr Pierre SOMSE